Questions orales



Le 6 juin 2024

TABLE DES MATIÈRES

CONTRATS DU GOUVERNEMENT

Mme Holt

L'hon. Mme Green

Mme Holt

L'hon. M. Flemming, c.r.

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee



Questions orales

L'hon. M. Higgs

AUTOBUS SCOLAIRES

M. C. Chiasson

L'hon. M. Hogan

M. C. Chiasson

L'hon. M. Hogan

PESTICIDES

M^{me} Mitton

L'hon. M. Holland

Mme Mitton

L'hon. G. Savoie

AUTOBUS SCOLAIRES

Mme Holt

L'hon. M. Hogan

Mme Holt

Mme Holt

L'hon. M. Fitch

Questions orales

[Traduction]

CONTRATS DU GOUVERNEMENT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, au cours des dernières 48 heures, j'ai reçu beaucoup de questions de gens du Nouveau-Brunswick qui tentent de comprendre le rapport du vérificateur général et la réaction du gouvernement à celui-ci. Beaucoup d'argent n'a pas été comptabilisé et n'a pas fait l'objet du genre de mécanismes de contrôle qu'utilisent de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick pour leur entreprise et leur travail.

Il a beaucoup été question du réseau Vitalité, et le premier ministre ainsi que le ministre ont rejeté le blâme et la responsabilité sur les régies de la santé. Toutefois, j'aimerais commencer par le tout premier contrat conclu en février 2022 avec Canadian Health Labs (CHL) et le ministère du Développement social, soit par l'actuel ministre de la Santé. J'aimerais savoir pourquoi aucun critère ni processus de sélection des fournisseurs n'était en place pour l'attribution de ce contrat.

Pourquoi avons-nous attribué le contrat à un fournisseur dont les tarifs étaient 3,6 fois plus élevés que ceux des autres?

L'hon. M^{me} **Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai répondu à beaucoup de questions sur le sujet lors de l'étude du budget principal. Je peux répéter certains des renseignements que j'ai fournis à cette occasion.

À l'époque, nous avions à Développement social 400 résultats positifs au test de dépistage de la COVID-19 au sein de notre système de soins de longue durée. Nous vivions une crise à Développement social, et notre plus grande priorité consistait à prendre soin de nos personnes âgées et de nos personnes les plus vulnérables. Alors, Monsieur le président, l'équipe a rencontré plusieurs fournisseurs de services de soins infirmiers itinérants. Ils ont discuté des services que ces derniers étaient en mesure de fournir et de la question de savoir s'ils pouvaient intervenir et nous aider dans un tel cas. Après avoir compris ce que les différents fournisseurs de services pouvaient faire pour nous, l'équipe en a choisi deux aux fins de l'attribution de contrats. Ces contrats ont totalisé environ 2,9 millions de dollars et ont duré quelques mois seulement. Merci, Monsieur le président.

M^{me} **Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président, et je remercie la ministre du Développement social d'avoir répondu pour son collègue qui était responsable à l'époque. C'est le ministère qu'elle dirige en ce moment.

Le vérificateur général a confirmé que les contrats ont été précipités, qu'ils n'ont pas été examinés et qu'ils n'ont pas été accordés de façon concurrentielle. De plus, les contrats ne



Questions orales

correspondaient pas aux besoins des établissements de soins de longue durée de la province. Si nous nous penchons sur les 400 cas de COVID-19 dont parle la ministre, nous constatons que le personnel infirmier itinérant n'a pas été affecté en fonction de ces derniers. Le vérificateur général a parlé du manque de données et du manque de suivi effectué par Développement social pour déterminer les besoins au sein du système de soins de longue durée. Il a fait allusion à des conversations verbales concernant la façon dont le personnel infirmier itinérant était affecté. Puis, nous avons constaté que Développement social avait acheté et payé des services de soins infirmiers itinérants dont il n'avait pas besoin ou qu'il n'a pas utilisés.

La ministre peut-elle nous dire comment le ministère a déterminé quels membres du personnel infirmier itinérant étaient affectés à quels établissements? Par exemple, pourquoi aucune ressource n'a-t-elle été affectée à la Villa Providence, alors que des services d'une valeur de 200 000 \$ ont été offerts au Kenneth E. Spencer Memorial Home et au Carleton Manor?

L'hon. M^{me} **Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous avons travaillé avec les deux fournisseurs de services. Nous leur avons demandé quels services ils pouvaient nous offrir. Nous avons communiqué nos besoins, puis nous avons travaillé en collaboration avec les fournisseurs pour déterminer où les services seraient fournis.

Monsieur le président, nous avions 400 cas positifs de COVID-19 au sein du système de soins de longue durée. Il était important que nous agissions rapidement et que nous protégions nos personnes âgées et les personnes du Nouveau-Brunswick les plus vulnérables dont nous avions la charge. Nous avons travaillé en collaboration avec les deux compagnies afin d'assurer la prestation des services de soins infirmiers aux endroits où ils étaient le plus nécessaires.

Monsieur le président, j'ai répondu à la question. Encore une fois, nous sommes reconnaissants au vérificateur général du travail qu'il a accompli pour nous. Des renseignements nous ont été fournis quant aux secteurs où nous devons nous améliorer, et c'est ce que nous ferons. C'est le rôle du vérificateur général, et il est important pour nous d'écouter les recommandations et de faire...

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L): Monsieur le président, le ministère du Développement social est responsable d'assurer la sécurité de certaines des personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Dans le cas qui nous occupe, nous parlons de nos proches qui habitent dans des établissements de soins de longue durée aux quatre coins de la province. Voilà pourquoi il a été vraiment dérangeant de constater que le ministère n'avait pas exigé que les entrepreneurs procèdent, au titre des contrats, à la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès



Questions orales

de personnes vulnérables, à la vérification des casiers judiciaires ni à la vérification du dossier de Développement social. Le ministère a agi tellement rapidement qu'il a mis de côté toute diligence raisonnable. Pouvez-vous expliquer le manque de vérifications concernant les gens qui servent les personnes âgées de la province et les pensionnaires de nos foyers de soins?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC): Merci beaucoup, Monsieur le président. Il y avait 400 cas positifs. Nous vivions une crise à Développement social, et nous avons immédiatement pris des mesures pour protéger les personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Je ne m'en excuserai pas. Il était important d'agir ainsi pour protéger nos personnes âgées et nos personnes les plus vulnérables.

Maintenant, avons-nous des leçons à tirer de la façon dont les contrats ont été mis en place et dont les vérifications relatives aux contrats ont été effectuées? Absolument, Monsieur le président. Voilà pourquoi nous avons invité le vérificateur général à examiner les contrats et leur gestion et à nous proposer des leçons à tirer de sorte que nous puissions améliorer notre façon de faire dans l'avenir. Nous procédons actuellement aux changements proposés. Même si nous n'avons pas examiné le rapport exhaustivement, les changements sont en cours. Je remercie la députée d'en face d'avoir porté la question à notre attention et d'en avoir parlé...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M^{me} **Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Alors, la ministre actuelle confirmerait-elle, ou le ministre responsable à l'époque confirmerait-il, avoir approuvé la renonciation, dans le cas du personnel concerné, à l'exigence de vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables?

L'hon. M^{me} **Green** (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Puisque je n'en étais pas signataire, je prends note de la question sur la teneur des contrats signés. J'y donnerai suite demain, je suppose. Je vous remercie beaucoup de la question.

Monsieur le président, l'équipe a fait de son mieux pour protéger les personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Ces personnes ne pouvaient pas être exposées à la COVID-19. Nous devions protéger les gens dans nos foyers de soins spéciaux et nos foyers de soins.

À Développement social, nos contrats étaient à très court terme. Ils ont satisfait à un besoin très immédiat, puis ils se sont terminés. Nous avons pris soin des personnes âgées et des



Questions orales

personnes les plus vulnérables dans notre système de la meilleure façon possible. Je suis heureuse que l'équipe se soit ralliée et ait trouvé un moyen de doter les postes vacants — 400 postes vacants, Monsieur le président — tous en même temps. Il importait de protéger les gens du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L): Monsieur le président, il semble que la ministre ait été chanceuse, car nous sommes ici aujourd'hui sans avoir fait l'expérience d'un incident qui aurait pu très mal tourner. Six membres du personnel au service d'un des entrepreneurs n'ont pas été autorisés à fournir des services parce qu'ils n'ont pas réussi la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Donc, aujourd'hui, nous nous estimons chanceux que les personnes auxquelles nous avons eu recours pour travailler auprès de nos personnes les plus vulnérables n'aient pas créé de situations qui auraient pu être bien pires.

[Original]

Dans le présent cas, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a embauché CHL sans faire d'examen juridique, et ce, même si la ministre dit qu'elle travaille étroitement avec le procureur général. Ce contrat n'était pas conforme aux normes ou à un quelconque modèle. De plus, il n'avait pas de date d'échéance et pas de plafond pour les dépenses.

[Traduction]

Le contrat ne cadrait pas avec les dépenses du GNB, et nous voyons ce qui s'est passé. Le domino a basculé, puis il est tombé sur le reste du système de santé. Pourquoi aucun examen juridique n'a-t-il été effectué? Dans l'urgence de toute la situation, nous avons laissé la porte grande ouverte au risque.

L'hon. M. Flemming, c.r. (Rothesay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : Comme je l'ai souligné hier, le vérificateur général a constaté que les contrats signés par Développement social et le réseau Vitalité n'avaient pas été soumis au Cabinet du procureur général aux fins d'examen. C'est exact, et je n'ai donc rien de plus à dire à leur sujet.

C'est intéressant, pourtant. J'ai dit que j'examinerais la question et que je l'approfondirais, ce que j'ai fait. Le vérificateur général a constaté que des contrats du réseau Horizon avaient été examinés par le Cabinet du procureur général. Il s'agissait d'une première surprise pour moi parce que, comme je l'ai dit hier, en règle générale, le Cabinet du procureur général fournit des services juridiques aux ministères, mais non pas aux sociétés de la Couronne. J'ai toutefois trouvé une exception à la règle. Le groupe responsable du droit du travail et de l'emploi fournit bel et bien des conseils et une représentation en matière de droit du travail et de l'emploi, étant donné que le personnel des régies régionales de la santé est en fait du personnel du Conseil du Trésor. À cet égard, les contrats ont été soumis au Cabinet du procureur général et examinés par un avocat



Questions orales

spécialisé en droit du travail, qui a fourni des conseils portant seulement sur le droit de l'emploi et du travail...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L): Monsieur le président, le premier ministre n'arrête pas de dire à qui veut l'entendre qu'il est un bon gestionnaire hors de l'ordinaire — oui, Monsieur le président, hors de l'ordinaire — alors qu'il existe des contrats de 173 millions à l'égard desquels il n'a aucune idée de ce qui se passe. Rien de nouveau, qu'il soit question de milliers ou de centaines de millions de dollars ; au diable les vérifications.

Nous avons la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et sa sous-ministre qui se promènent en Europe et qui visitent le château de Versailles et le château de Windsor. Voici ma question, Monsieur le président : La ministre et la sous-ministre se sont-elles installées en avant du château de Windsor et de celui de Versailles pour présenter des dépliants aux personnes qui venaient visiter ces endroits et leur dire : Venez au Nouveau-Brunswick?

Comment le premier ministre peut-il accepter de telles dépenses, alors que la majorité des gens du Nouveau-Brunswick peuvent seulement rêver de visiter ces sites? Monsieur le président, les dépenses encourues par la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et sa sous-ministre ont été payées par les contribuables du Nouveau-Brunswick. Où est la reddition de comptes ici? Le premier ministre va-t-il prendre la responsabilité de ces gestes en fin de compte, parce qu'il n'est même pas capable de...

[Traduction]

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC): Monsieur le président, je suis reconnaissant de la question. Je sais que, comme cela a été le cas, la ministre du Tourisme doit certainement se déplacer pour promouvoir notre province. Nous avons constaté le résultat partout dans la province. Nous avons vu des touristes venir ici, dépenser de l'argent ici et rester ici comme jamais auparavant. Nous sommes maintenant la province de destination et non la province de transit.

Je sais que beaucoup de travail a été accompli en ce qui concerne les réunions et l'examen d'autres installations pour déterminer quelles sont les pratiques exemplaires et dans quels



Questions orales

secteurs nous pouvons nous améliorer. Je pense que c'est ce qui s'impose partout, et nous l'avons constaté ici dans d'autres projets. Nous l'avons constaté lorsque nous avons accueilli des évènements mondiaux. Tout d'un coup, cela mène à plus d'évènements, à plus de personnes qui s'intéressent et à plus de visiteurs. Nous occupons en quelque sorte un rôle où les gens nous demandent : Que se passe-t-il au Nouveau-Brunswick?

À mon avis, le voyage à Paris aura peut-être été la cerise sur le gâteau. C'est la première fois que la ministre du Tourisme se soit rendue à l'étranger et ait visité différents pays et différents endroits, et c'est aussi la première fois que le président de ce pays se soit rendu au Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, c'est très impressionnant.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L): Monsieur le président, il y a eu une mission commerciale en Caroline du Nord et une autre au Tennessee. Des chambres d'hôtel ont été réservées, et elles ont coûté 715 \$ et 816 \$. Il y a eu des excursions et une location de véhicule qui a coûté 1 291 \$. Le gouvernement appelle cela une mission commerciale et dit qu'elle est conforme aux pratiques exemplaires.

Comment expliquer la présence au festival du film à Banff, pour 8 700 \$? Trois jours au pavillon Larry's Gulch, y compris la nourriture, ont coûté des milliers de dollars. Il faut avoir du front, Monsieur le président, pour faire une demande de remboursement des repas pour ces trois journées. Ce sont des repas qui étaient déjà payés au pavillon Larry's Gulch, mais on fait quand même une réclamation. Monsieur le président, on appelle cela un cumul d'avantages. C'est rendu qu'il faut tenir des réunions sous le thème de la planification de la dette afin de faire payer les dépenses.

La sous-ministre est responsable du fonctionnement et de la gestion du ministère et elle accumule les dépenses sans aucun contrôle. Il n'y a pas de limite pour ce qui est des dépenses. Quand le premier ministre a embauché son amie, Monsieur le président, lui a-t-il donné des chèques en blanc pour qu'elle puisse voyager partout dans le monde aux frais des contribuables?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC): Monsieur le président, il est assez intéressant de constater comment la chef de l'opposition peut pinailler sur chaque élément. Oui, on peut examiner certaines des dépenses et se dire, vous savez : Est-ce correct? Le protocole a-t-il été suivi? Nous avons déjà parlé de la question. Nous examinons le protocole. Devrait-il être changé? Une importante partie du processus consiste à dire oui, on a peut-être suivi le protocole,



Questions orales

mais il faut peut-être le changer. Nous examinons le tout, et nous l'avons dit il y a des semaines.

Toutefois, je pense qu'il importe de revenir à la réalité, à ce qui se produit dans notre province. D'ailleurs, je sais qu'on passe totalement à côté... Peut-être pas à côté, mais l'opposition ne veut simplement pas en parler. Nous enregistrons en ce moment des fréquentations records au titre de la stratégie sur le tourisme. Si vous examinez, aux quatre coins de la province, les évènements qui s'y passent, les lieux d'hébergement qui se remplissent en un temps record, les parcs provinciaux qui se remplissent en un temps record et, maintenant, un tournoi de la PGA qui se déroulera au Nouveau-Brunswick pour la première fois, je veux dire, on constate beaucoup de premières. Pour la première fois, le tourisme est considéré comme un catalyseur économique pour notre province, et il est vraiment très emballant que les gens viennent et constatent que notre province...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

M. McKee (Moncton-Centre, L): Merci, Monsieur le président. On a beaucoup parlé de l'utilisation inappropriée de l'argent des contribuables par le gouvernement actuel, et rien n'a été pire que de permettre que des contrats exorbitants passent entre les mailles du filet. Nous savons que la ministre du Tourisme et sa sous-ministre ont présenté des demandes de remboursement exagérées pour leur tournée en Europe et d'autres voyages, mais le premier ministre ne veut pas répondre à des questions à ce sujet aujourd'hui.

Je vais néanmoins poser des questions au premier ministre à propos d'un séjour avec un certain nombre de dirigeants du milieu de la santé que sa femme et lui ont organisé au pavillon Larry's Gulch. Ils ont accueilli les membres du personnel politique MM. D'Astous et Price et M^{me} Carlin, le ministre de la Santé et sa chef de cabinet, la ministre responsable de la santé mentale, la greffière du Conseil exécutif, M. Soucy, président du conseil d'administration du réseau Vitalité, le consultant Gérald Richard et les directrices générales M^{mes} Desrosiers et Melanson, ainsi que des membres du conseil d'administration du réseau Horizon. Alors que le gouvernement gaspille des centaines de millions de dollars en mauvais contrats, que des centaines de milliers de personnes sont sans médecin de famille et qu'une ministre fait la tournée de l'Europe et d'autres voyages, quel était le but de ce séjour luxueux à Larry's Gulch avec des dirigeants du milieu de la santé?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC): Ah, Monsieur le président, ne penseriez-vous pas que les Libéraux se donneraient un nouveau texte à réciter? C'est toujours la même rengaine: Ah, c'est la période électorale: coche, coche, coche, coche; voici les cases à cocher pour les politiques que nous proposerons encore une fois. Il n'y a rien de nouveau de ce côté-là de la Chambre. Il n'y a rien de nouveau, à l'exception d'une province qui excelle comme jamais, mais nous ne pouvons pas en parler, Monsieur le président.

Questions orales

Les gens d'en face parlent d'une réunion que j'ai eue avec des dirigeants du milieu de la santé où nous avons planifié une stratégie en matière de santé pour la province, une stratégie au titre de laquelle les réseaux de la santé travaillent ensemble. J'aimerais entendre le point de vue des gens l'opposition à ce sujet, Monsieur le président, et j'aimerais savoir s'ils pensent que les deux régies de la santé devraient travailler ensemble. Car, à la réunion, leurs responsables se trouvaient ensemble et mentionnaient à quel point ils pourraient réussir en se complétant l'un l'autre. C'est là que nous avons eu une importante discussion avec les dirigeants de notre système de santé.

Et, oui, ma femme m'a accompagné à l'évènement. Elle est demeurée au même endroit que moi. Savez-vous quoi? Elle se sacrifie beaucoup, et je suis content de pouvoir l'amener avec moi. Lorsque nous nous déplaçons dans tout le pays, je paie ses dépenses, Monsieur le président.

M. McKee (Moncton-Centre, L): Monsieur le président, il en coûte 4 200 \$ pour deux personnes pour une excursion de pêche de deux jours. C'est près de 35 000 \$. Il faut ajouter les dépenses relatives aux services de sécurité et aux déplacements; le tout se situe à 40 000 \$. Assurément, si l'on veut tenir une réunion pour discuter d'une stratégie sur les soins de santé, une salle de conférence devrait être disponible dans un bâtiment appartenant au gouvernement ici même, à Fredericton. Devant la crise en matière de santé, alors que des gens du Nouveau-Brunswick nous supplient de leur donner accès à des soins de santé, les personnes mentionnées profitent d'une retraite qui coûte presque 40 000 \$. S'agit-il d'une utilisation responsable de l'argent des contribuables?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC): Monsieur le président, je sais que le député d'en face n'est peut-être pas habitué à ce genre de processus, mais beaucoup de liens sont créés en contexte social, où l'on a en fait l'occasion de converser de façon décontractée à propos des défis avec lesquels la province est aux prises, que ce soit dans les soins de santé ou ailleurs. Pendant ma carrière, beaucoup d'activités sociales ont été organisées afin de permettre une conversation constructive, d'établir des liens et de bâtir un avenir. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'une question plus importante: bâtir un avenir pour les soins de santé de notre province. De bonnes discussions se sont déroulées à l'endroit en question. Il y a vraiment eu des discussions sérieuses, et une voie a été tracée pour l'avenir. C'est ainsi que les conseils d'administration allaient travailler ensemble.

Il y a encore des défis à relever, je dois l'admettre. Nous l'avons constaté dans le récent rapport du vérificateur général. Nous voulons jouer cartes sur table en faisant participer les deux régies de la santé, puis nous pourrons travailler pour nous améliorer. Je pense qu'une véritable occasion se présente pour agir ainsi, et c'est pourquoi de telles discussions se produisent. Il y a toujours un sujet qui lance la conversation.

Toutefois, j'aimerais préciser une chose : Ma femme n'est pas allée à la pêche, Monsieur le président.



Questions orales

AUTOBUS SCOLAIRES

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L): Monsieur le président, un autobus scolaire est un autobus scolaire est un autobus scolaire jusqu'au moment où il devient dangereux pour transporter des enfants. Il devient alors une tragédie ou un cauchemar potentiel. Chaque journée d'école au Nouveau-Brunswick, quelque 84 000 enfants prennent l'autobus pour se rendre à l'école, et des parents font prendre l'autobus à leurs enfants en croyant qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Découvrir que ce n'est peut-être pas le cas est plus que préoccupant: c'est alarmant.

Les inspections de 63 autobus sont en retard. Les inspections de certains autobus accusent un retard de beaucoup plus d'un an. Les autobus sont censés être inspectés tous les six mois. Il y a 35 cas où le système de freinage est défectueux et 20 cas où les sorties de secours ne fonctionnent pas correctement. En cas d'urgence, comment les enfants évacueraient-ils l'autobus scolaire? Par un trou dans le plancher? Il ne s'agit pas là de petits problèmes. Le ministre aurait-il l'obligeance de me dire à quel moment il a pris connaissance de la situation et quelles mesures son ministère prend pour y remédier?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. L'énoncé indiquant qu'un autobus scolaire est un autobus scolaire est un autobus scolaire jusqu'à ce qu'il ne le soit plus — je ne le comprends pas.

Je remercie le vérificateur général d'avoir soulevé ce qu'il a soulevé, car nous en avons tiré beaucoup d'enseignements. Lorsqu'il est question de maintenance et d'entretien des autobus scolaires et du transport des enfants, il s'agit là de questions extrêmement importantes. Nous travaillons avec les districts scolaires qui recrutent les conducteurs et font en sorte que les autobus passent leur inspection au MTI au moment prévu. Manifestement, par suite de la publication du rapport du vérificateur général, nous avons beaucoup de travail à accomplir. Nous nous en occupons en ce moment. Nous n'avons pas attendu. Nous avons déjà commencé à déterminer où était le problème, et nous le règlerons.

Pendant que je suis debout, j'aimerais vraiment savoir pourquoi la chef de l'opposition, lorsqu'elle était à Woodstock il y a un peu plus d'une semaine, n'a pas défendu le personnel enseignant lorsqu'on l'a appelé homophobe.

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Je suppose que le ministre veut encore savoir quelles sont les deux écoles concernées.

Monsieur le président, le ministre n'a pas compris la question parce qu'elle ne lui était pas adressée. Des parallèles peuvent être établis entre la question qui nous occupe et la question relative aux soins infirmiers. Le tout se résume au recrutement et au maintien en poste. Il y a trop d'autobus et pas assez de gens pour les réparer ; donc, nous finissons par



Questions orales

envoyer des véhicules dans des ateliers privés et par payer leur personnel quatre fois le taux horaire de nos mécaniciens.

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure paie nos mécaniciens de camions et de remorques un peu moins de 30 \$ l'heure pour qu'ils travaillent dans des conditions moins qu'idéales, alors qu'ils peuvent facilement obtenir au-dessus de 40 \$ l'heure dans le secteur privé. Toutefois, nous ne voyons pas d'inconvénient à payer un atelier privé 115 \$ l'heure ou plus. J'ai appris qu'un certain atelier du MTI comptait un seul mécanicien pour s'occuper de 52 autobus scolaires. Il n'est pas étonnant que nous ayons de la difficulté à les maintenir en poste. Quelles mesures le ministre des Transports et de l'Infrastructure prendra-t-il pour voir à ce que nous ayons des ressources humaines suffisantes dans tous les ateliers du MTI pour entretenir nos véhicules au moins en fonction d'une norme acceptable?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, il s'agit là d'une autre question importante. Nous examinons le rapport du vérificateur général, et nous le prenons très au sérieux. Le transport sécuritaire des enfants entre la maison et l'école revêt une importance capitale.

Je ne vais pas m'excuser pour ce qu'a constaté le vérificateur général. Nous sommes conscients de ce qu'il a constaté et signalé, et nous prenons des mesures pour savoir comment ces cas se sont produits afin d'y remédier et d'aller de l'avant de sorte qu'ils ne se reproduisent plus. D'abord, nous déterminerons de quels districts il s'agit. Nous déterminerons pourquoi il n'est pas possible de dresser une liste pour les inspections tous les six mois et de procéder ainsi.

Bon, il me reste quelques secondes, mais je ne vais pas poser la question concernant les deux écoles parce que je ne pense pas qu'elles existent. Toutefois, j'aimerais savoir ce que voulait dire la chef de l'opposition quand elle était en Ontario. Elle a appelé...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

PESTICIDES

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V): Monsieur le président, l'utilisation du glyphosate et d'autres herbicides continue d'avoir un impact négatif sur notre environnement, notre biodiversité et notre économie. Les gouvernements libéraux et conservateurs successifs ont payé des millions de dollars chaque année aux grandes entreprises forestières pour qu'elles épandent du glyphosate sur nos forêts publiques. Qui en profite, Monsieur le président? Ce ne sont certainement pas les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, soit ceux qui paient la facture.



Questions orales

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'administration et de l'application de la *Loi sur le contrôle des pesticides* du Nouveau-Brunswick. Les grandes entreprises forestières ne peuvent épandre du glyphosate que si le ministre de l'Environnement et du Changement climatique leur délivre un permis en vertu de cette loi. Le ministre a-t-il signé les permis d'épandage de glyphosate cette année, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie; ministre des Affaires autochtones, PC): Monsieur le président, je remercie grandement la députée d'en face de la question. Le ministère de l'Environnement approuve une variété de permis, notamment pour les pesticides et les herbicides. Il attribue ces permis conformément aux règlements établis par les organismes gouvernementaux qui ont déterminé que les produits pouvaient être utilisés selon les niveaux de concentration appliqués.

Pour donner un exemple à la députée d'en face, lorsque nous demandons un permis au ministère de l'Environnement, nous respectons les lignes directrices. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'Environnement a la capacité d'approuver de telles demandes. Pour vous donner un exemple, le risque d'effets nocifs sur la santé humaine est certainement présent s'il y a une mauvaise utilisation d'un herbicide. Dans le cas du glyphosate, ce serait une application d'environ 8,5 kg par hectare. Pour fournir du contexte à la députée d'en face, nous appliquons 1,7 kg de glyphosate par hectare selon une rotation d'une fois tous les 30 ans. Le ministère de l'Environnement peut procéder ainsi étant donné le respect des lignes directrices en lien avec les exigences du permis.

M^{me} **Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Le ministre de l'Environnement était un défenseur si ardent du glyphosate que je suis surprise qu'il ne veuille pas prendre la parole aujourd'hui. Il semblait travailler pour Monsanto et non pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Toutefois, je considère que la réponse du ministre est un oui.

Nous avons constaté à maintes reprises que les pesticides sont considérés comme sécuritaires jusqu'au moment où ils ne le sont plus. Le gouvernement attire l'attention sur d'autres pesticides, mais il y a une autre façon de faire. Le Québec a interdit l'épandage d'herbicides à base de glyphosate en 2001 et réussit depuis deux décennies à gérer ses forêts sans utiliser d'herbicides. Son système crée plus d'emplois et est meilleur pour l'environnement.

Le ministre de la Sécurité publique s'est fait élire en 2018 après avoir promis d'interdire l'épandage de glyphosate. Cela m'amène à me demander s'il a renoncé à de telles opinions parce qu'il était à la recherche d'un poste au Cabinet. Le ministre de la Sécurité publique s'oppose-t-il toujours à l'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne ou est-il



Questions orales

d'accord avec le ministre de l'Environnement pour dire que le glyphosate est sans danger pour l'environnement?

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Vous savez, il y a beaucoup de choses à dire sur le sujet. La députée du Parti vert m'a essentiellement accusé d'être de mèche avec les grandes entreprises. À mon avis, cela dépasse les bornes du point de vue parlementaire.

À titre de ministre de l'Environnement, mon travail consiste en fait à compter sur les scientifiques et sur la science des herbicides. Le glyphosate est approuvé par Santé Canada comme l'un des herbicides les plus inoffensifs et les plus efficaces qui existent sur le marché de nos jours.

Je dois toutefois souligner que plus de glyphosate est utilisé sur les aliments que nous consommons chaque jour que dans nos forêts. Cependant, tout ce dont les parlementaires du Parti vert veulent parler, ce sont ce genre de choses. Il s'agit d'une chasse aux sorcières. Il s'agit du bonhomme sept heures. Il s'agit de faits scientifiques qu'ils n'acceptent pas. Ils tentent de choisir des faits et de poser de petits gestes comme celui-ci, pour essayer d'effrayer les gens, Monsieur le président.

Au bout du compte, notre responsabilité consiste à nous assurer que les gens du Nouveau-Brunswick sont en sécurité. Le ministre des Ressources naturelles a dit à quel point...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

AUTOBUS SCOLAIRES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le fait d'assurer la sécurité des enfants est la tâche la plus importante que doit assumer le gouvernement provincial, et les parents veulent savoir que leurs enfants sont en sécurité lorsqu'ils les envoient à l'école. La pénurie de conducteurs d'autobus scolaires a une énorme incidence sur les familles, les enfants et les finances de notre province. Chaque jour et chaque semaine, nous versons une indemnité quotidienne à des conducteurs pour qu'ils se déplacent de l'est de la province à l'ouest de la province afin de pourvoir des postes vacants. Cela a un coût pour les contribuables.

Il nous manque une stratégie pour remédier à la grave pénurie, ce qui crée des problèmes pour les familles du Nouveau-Brunswick. Le vérificateur général a dit que l'absence d'une stratégie était attribuable au fait que le ministère avait d'autres priorités. Eh bien, nous savons que la priorité n'est pas accordée à l'air pur. Nous savons que la priorité n'est pas accordée à la littératie. Je me demande si la priorité consistait à modifier l'immersion en français ou à faire une obsession des pronoms. Depuis combien de temps le ministre est-il



Questions orales

au courant de la pénurie de conducteurs d'autobus scolaires, et pourquoi le ministère n'a-t-il pas en place une stratégie pour y remédier?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC): Merci beaucoup, Monsieur le président. Les districts disposent d'un plan pour recruter des conducteurs. À l'heure actuelle, il n'y a pas de pénurie de conducteurs réguliers. Nous avons une pénurie de conducteurs remplaçants. Comme l'indique le rapport du vérificateur général, les districts n'avaient pas de cible. Alors, nous travaillerons avec les districts pour qu'ils établissent une cible. Je vais expliquer le tout lentement, de sorte que la chef de l'opposition n'ait pas l'air confuse. Les districts établiront une cible pour qu'ils le sachent lorsqu'ils l'auront atteinte.

J'ai quelques autres questions pour la chef, et je sais qu'elle n'aime pas y répondre. Je viens d'une région rurale du Nouveau-Brunswick, et je veux savoir si elle a la même opinion des gens de ma circonscription qu'elle a des gens de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, qu'elle a appelés tout le contraire de personnes très instruites. Elle a déjà avoué avoir ri du ministre de la Santé lorsqu'il parlait en français. Je pense que nous n'avons rien à apprendre de...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

PROGRAMMES SOCIAUX

Mme Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L): Il semble que le ministre s'exerce pour son avenir à un moment où plus de personnes que jamais sont en attente de soins primaires au Nouveau-Brunswick. Ce sera 160 000 personnes qui seront en attente d'ici à la fin de cette année. Il y a plus de personnes que jamais qui vivent dans nos hôpitaux. Plus de 1 000 familles sont touchées par l'attente en vue d'obtenir des soins de longue durée. Le Nouveau-Brunswick compte un plus grand nombre que jamais de personnes en situation d'itinérance. Il y a un plus grand nombre que jamais de personnes qui sont en attente d'un logement public. Les gens du Nouveau-Brunswick sont tendus, fatigués et stressés, plus stressés que jamais. Puis voilà que le gouvernement se permet des retraites de pêche à 40 000 \$ avec des membres du personnel politique — avec plus de membres du personnel politique que de professionnels de la santé. On les fait dormir dans des chambres d'hôtel à 800 \$. On les fait conduire des Tesla à 82 000 \$ qui n'ont pas été achetées ici et dont l'entretien ne peut pas être effectué ici.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

M^{me} **Holt** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Il y a des gens du Nouveau-Brunswick qui ont besoin qu'on prenne conscience de leur lutte. Ils



Questions orales

essaient de payer leur impôt foncier. Ils essaient de payer leur loyer. Le gouvernement reportera-t-il la date limite relative à la prestation de 300 \$?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci. Je suis soulagé de me faire poser une question aujourd'hui, Monsieur le président. Encore une fois, je dois tenir la députée d'en face, la chef, responsable des propos qu'elle prononce à l'Assemblée législative. Elle a dit ceci aujourd'hui, et son porte-parole l'a dit l'autre jour : Nous savons qu'un nombre estimatif de 160 000 patients dans la province n'ont pas accès de façon permanente à un centre médical.

Les parlementaires en question doivent nous dire quelle est leur source et nous prouver qu'il y a bien 160 000 personnes. Monsieur le président, nous avons les chiffres. Nous avons les chiffres. Nous savons que le registre de Lien Santé NB compte environ 58 000 personnes qui ont accès à des soins primaires et 30 000 personnes de plus qui ont... Si encore 70 000 personnes n'ont pas de médecin, elles doivent s'inscrire à Lien Santé NB. Il y a 11 établissements dans la province — 11 établissements dans la province — qui peuvent fournir des soins primaires. Le député d'en face a aussi dit qu'il n'y avait que 3 000 patients ayant accès à un centre permanent. Non. J'ai le bon chiffre. J'ai le chiffre exact. Il y en a 7 000.

Monsieur le président, les parlementaires d'en face me rappellent la série *Seinfield*, lorsque George Costanza disait : Si vous y croyez...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires. La période des questions est terminée.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Avons-nous une prolongation?

(Exclamations.)

